La licence « Sciences pour la santé »

La voie d'accès aux études de santé

Université de Strasbourg

Visuel issu de numistral.fr, retravaillé par Julien Simon | Université de Strasbourg

Sommaire

- Les objectifs de la réforme
- A l'Université de Strasbourg
- 1 mention de licence, 11 parcours
- Organisation des enseignements et ECTS
- Après la L1
- Représentation schématique de l'accès aux études de santé à l'Université de Strasbourg
- Tutorat Santé Strasbourg

- Trouver nos formations sur Parcoursup
- Comment renseigner Parcoursup ?

- Quels attendus ? Quels publics ?
- Quelles spécialités en seconde et première ?

Les objectifs de la réforme

- **Diversifier les profils**

  → intégrer des disciplines diverses (même si le socle scientifique reste important)

- **Faire de l'année de L1 une vraie année de formation**

  → une pédagogie repensée

- **Permettre aux étudiants de progresser dans leurs études**

  → une logique harmonisée avec celle des autres licences

- **Maintien du caractère sélectif de l'admission en DGF2/MMOP-K***

  → capacité d'accueil en DFG2 définie en accord entre l'université et l'Agence régionale de santé (ARS)

- **Assurer l'égalité des chances de réussite pour des profils très différents**

* Diplôme de Formation Générale / Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie

A l'Université de Strasbourg

- Une offre **unique** : la licence mention « Sciences pour la santé »
- Une offre **diversifiée** : 11 parcours différents
- Une offre **cohérente** : pour tous les parcours,
  - 25 ECTS* « Bloc santé » (biologie, maths, physique, chimie)
  - 14 ECTS « Bloc transversal » (méthodologie de travail universitaire, anglais , sciences humaines et sociales en santé, projet personnel et professionnel)
  - 21 ECTS « Bloc disciplinaire hors santé » spécifique à chacun des 11 parcours
- Une offre **équilibrée** : équilibre entre « disciplines santé » et « disciplines hors santé »
- Une offre **juste** : égalité des chances à l'admission en MMOP-K, égalité des chances à la réussite en L2

* ECTS = European Credits Transfer System / Les ECTS représentent le temps de travail étudiant / 1 année de licence = 60 ECTS

1 licence Sciences pour la Santé, 11 parcours

- Chimie
- Droit
- Economie et gestion
- Mathématiques
- Physique
- Psychologie
- Sciences sociales
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Sciences et technologies
- Sciences de la terre et de l'Univers
- Sciences de la vie

Organisation des enseignements et ECTS

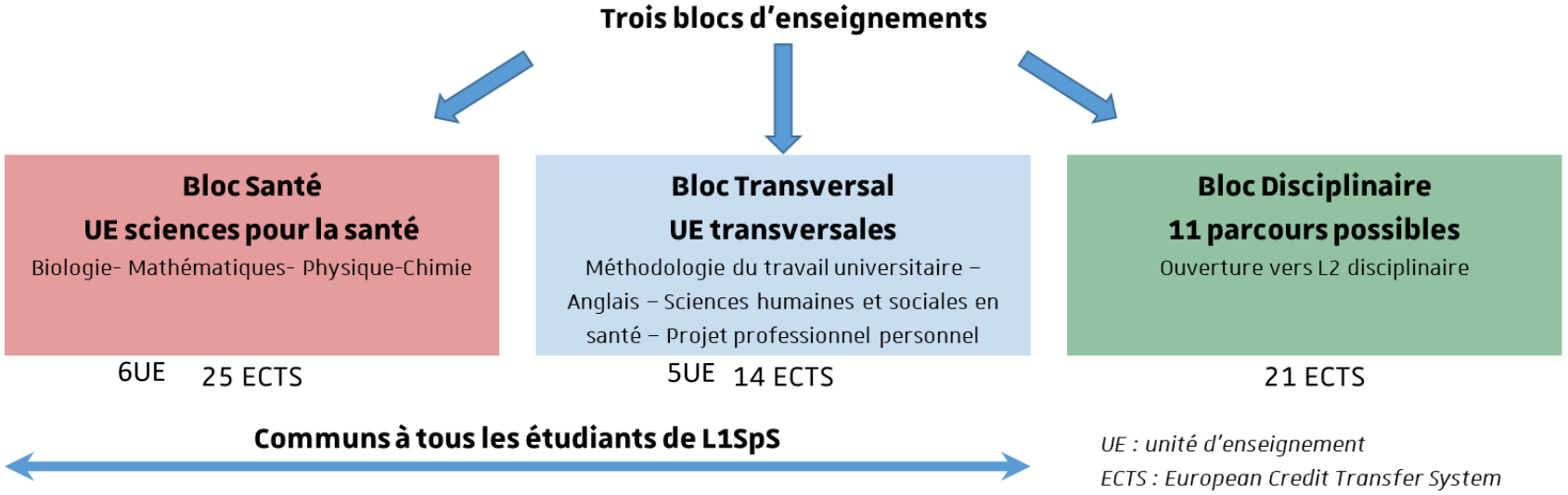

- Chaque **UE** est évaluée par trois épreuves réparties sur le semestre de l'UE (contrôle continu intégral)
- Chaque épreuve a un coefficient, la moyenne des notes des épreuves d'une UE affectées de leur coefficient constitue la note de l'UE
- **Une UE est acquise** si sa note est égale ou supérieure à 10/20
- Chaque UE a un coefficient
- **Un bloc est validé** si la moyenne des notes des UE de ce bloc, affectées de leur coefficient, est supérieure ou égale à 10/20.
- L'ensemble des notes des UE de l'année affectées de leur coefficient permet de calculer la moyenne de l'année
- **L'année est validée** si cette moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et un des 2 blocs (santé ou disciplinaire) validé
- Pour être **recevable en santé** il faut avoir validé l'année et le bloc santé de L1SpS

Après la première année de licence (1/2)

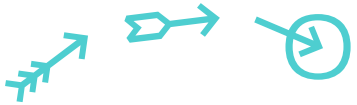

/// **Si *réussite*** *de l'année de licence « Sciences pour la santé » et du bloc des UE santé* :

- Et **parmi les premiers de son parcours** : admission d'office en DGF/MMOP-K – puis interclassement et choix de la filière de santé

- Les **suivants** : admissibles - présentent les deux épreuves orales (SHS et PPP)
  - Si classé en rang utile selon moyenne UE communes (sauf anglais) et oraux : admission en DGF/MMOP-K
  - Si non classé en rang utile : passage en 2e année de licence (Sciences pour la santé ou disciplinaire si validation du bloc disciplinaire)
- **Non admissible** aux oraux : passage en 2e année de licence (Sciences pour la santé ou ou disciplinaire santé si validation du bloc disciplinaire)

/// **Si *réussite*** *de l'année de licence « Sciences pour la santé » et du bloc des* UE disciplinaire : poursuite en L2 disciplinaire santé

/// **Si échec** à l'année de licence « Sciences pour la santé »

- Inscription dans une autre licence ou une autre formation -> Parcoursup

Après la première année de licence (2/2)

A la fin de ma 1ère année de licence Sciences pour la santé, je peux :

→ Poursuivre en 2e année des études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) et kinésithérapie (K)

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc santé et que **ma moyenne est supérieure au seuil fixé par le jury**, ou

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc santé et **classé en rang utile après les épreuves orales d'admission**

→ Poursuivre en 2e année de la licence « Sciences pour la santé »

☑ Si j'ai validé ma première année

→ Poursuivre en 2e année du la licence disciplinaire avec parcours santé

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc disciplinaire de mon parcours

💡 A la fin de ma deuxième année, je pourrai **retenter d'intégrer les formations MMOP-K**

→ Me réorienter vers une autre formation par le biais de Parcoursup

💡 Les unités d'enseignements que j'ai validées sont acquises

Je peux revenir vers ,,,,,

Représentation schématique de l'accès aux études de santé à l'Université de Strasbourg

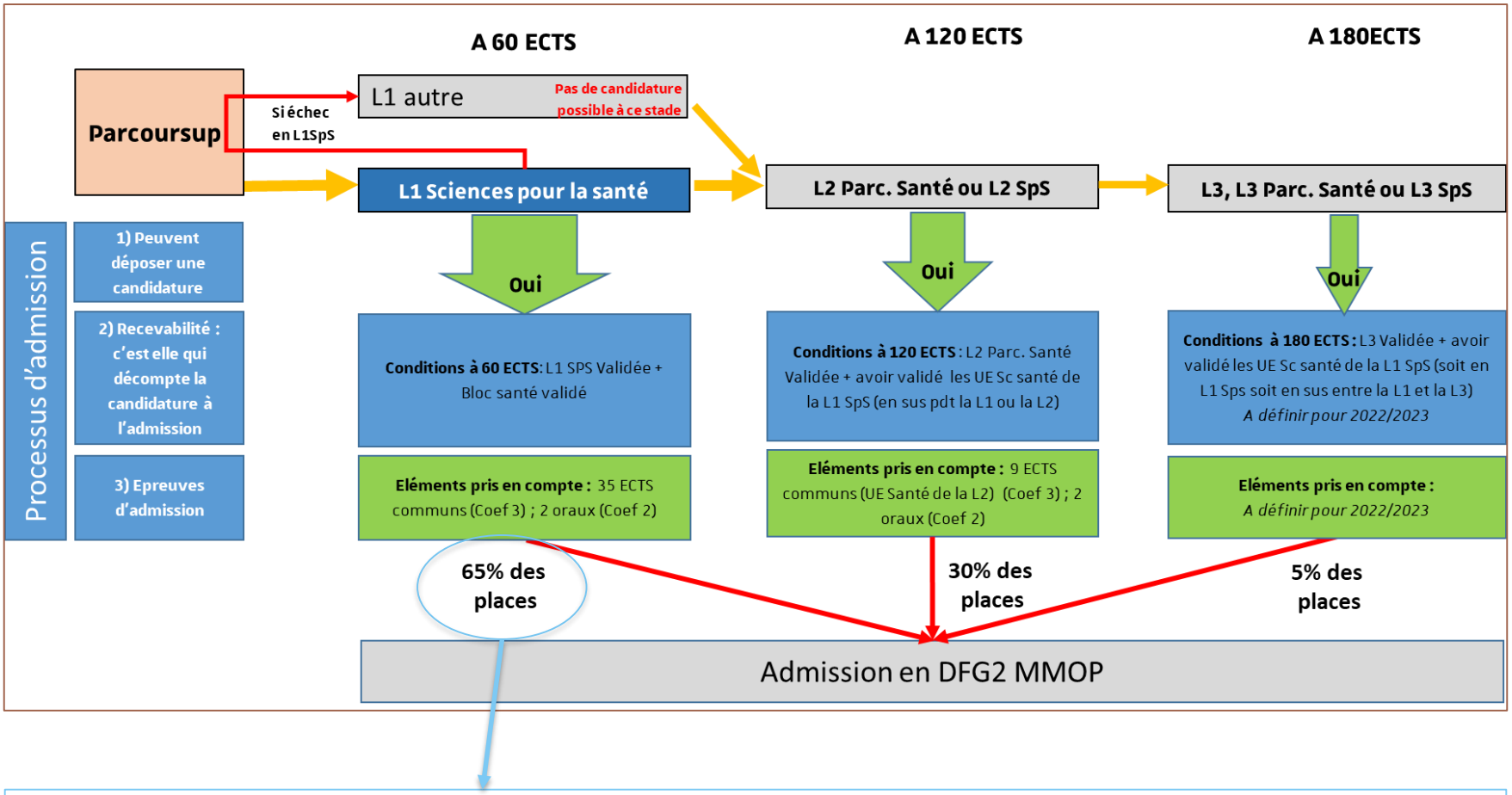

65% des places en DFG2 pour L1SpS = Maïeutique 22 – Médecine 189 – Odontologie 42 – Pharmacie 86 – Kiné 40

L1SpS tous parcours ≈1440

Représentation schématique de l'accès aux études de santé à l'Université de Strasbourg

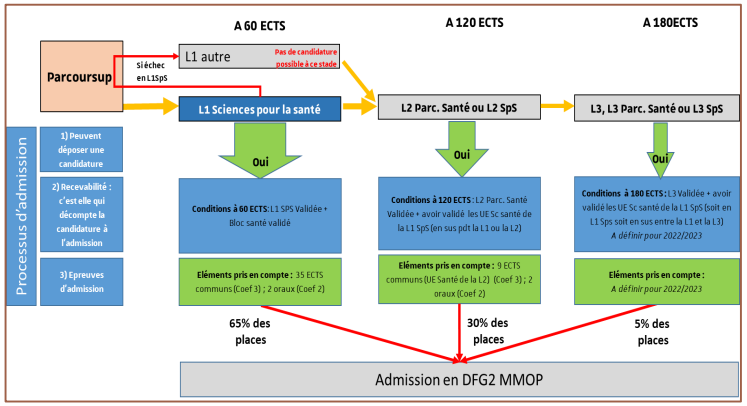

- **Cas A** : année validée - résultats > seuil fixé par jury et bloc UE santé acquis

> j'accède directement en DFG2

- **Cas B** : année validée - résultats < seuil fixé par jury et > seuil d'amissibilité et bloc des UE santé acquis

> **je passe les épreuves orales** d'admission en DFG2

Cas B1 : épreuves orales d'admission réussies et classé en rang utile

> **j'accède en DFG2**

Cas B2 : je ne suis pas classé en rang utile

>B2.1 : mais moyenne ≥10/20 aux bloc UE disciplinaire > **j'accède en L2 de la discipline** (avec ou sans parcours santé, au choix) **ou en L2 Sciences pour la santé**

>B2.2 : mais moyenne ≤10/20 aux bloc UE disciplinaire **j'accède en L2 Sciences pour la santé**

>B2.3 : mon projet n'est plus d'intégrer MMOP-K, je me réoriente dans une autre formation (Parcoursup)

- **Cas C :** année validée et un bloc (santé ou disciplinaire) acquis avec des résultats inférieurs au seuil d'admissibilité fixé par le jury : > même cas de figure que pour B2.1 et B2.2
- **Cas D :** année non validée

> je me **réoriente** dans le parcours disciplinaire choisi dans le cadre de la licence Sciences pour la santé (ex: licence Sciences de la vie, licence Droit…) ou dans une autre formation en passant par **Parcoursup**

TUTORAT SANTÉ STRASBOURG(T2S)

Tutorat => dispositif de soutien et d'aide par des étudiants « tuteurs » en lien direct et régulier avec les enseignants et soutenu par l'université **https://tutoratsante-strasbourg.org**

Gratuit - **ouvert à tout étudiant** inscrit en LSpS
pour promouvoir **l'égalité des chances** et lutter contre les inégalités
aider à la **transition lycée-faculté** et préparer les étudiants en première année à la **réussite**

- **Stage de pré-rentrée** 1 semaine dans les locaux de la faculté de médecine
- **Séances hebdomadaires** petits groupes explications évaluation de la progression
- **Examens Blancs** avant chaque examen de contrôle continu

NB : toutes les questions élaborées par les tuteurs, que ce soit pour les séances hebdomadaires ou les Examens Blancs, sont relues et approuvées par les enseignants de LSpS.

- **Permanences** des Tuteurs
- **Annales** corrigées et triées disponibles sur la plateforme du tutorat pour tous les étudiants en LSpS.
- **Plateforme Tutorat Santé** Accessible et gratuit pour les étudiants inscrits en LSpS
  - forum questions de cours ou autres
  - banque de QCM
  - accès à ses statistiques personnelles
  - annales du Tutorat
  - fiches de cours réalisées par les tuteurs et relues par les enseignants dispensant les cours
  - sujets et corrections des séances hebdomadaires
  - classement des séances hebdomadaire publié tous les dimanches soirs
- **Projets bien-être** en lien avec le CAMUS et le SUMPS de l'université, relaxation, sport, alimentation, divertissement, etc.
- **Parrainage** : intégration facultative dans une famille de parrainage. Un ou deux parrain(s)/marraine(s), étudiants en santé, s'engage(nt) à prendre un charge un groupe d'étudiants de première année afin de les guider, les conseiller et les encourager de manière personnalisée.
- **Oraux blancs** pour s'entrainer dans des conditions les plus réelles possibles avant le vrai oral.

Et chaque dimanche dans l'onglet **Actualités** un planning de la semaine à venir

Trouver nos formations sur Parcoursup

Via le moteur de recherche

- Dans le champ de recherche saisissez : « études de santé licence strasbourg »
- Les 11 parcours de la licence « Sciences pour la santé » permettant l'accès aux études de santé disposent du logo

https://www.parcoursup.fr/

https://www.parcoursup.fr/

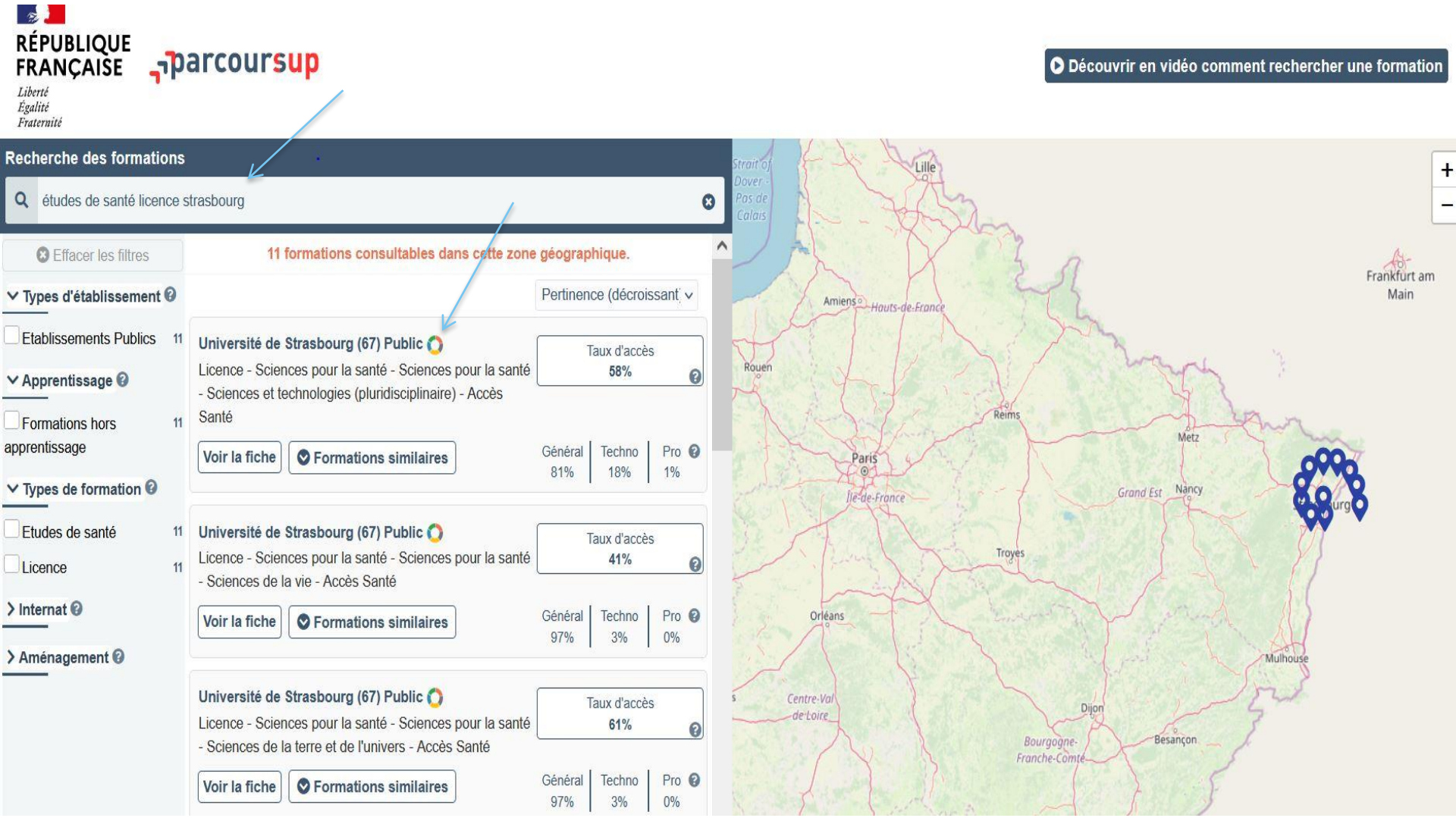

https://www.parcoursup.fr/

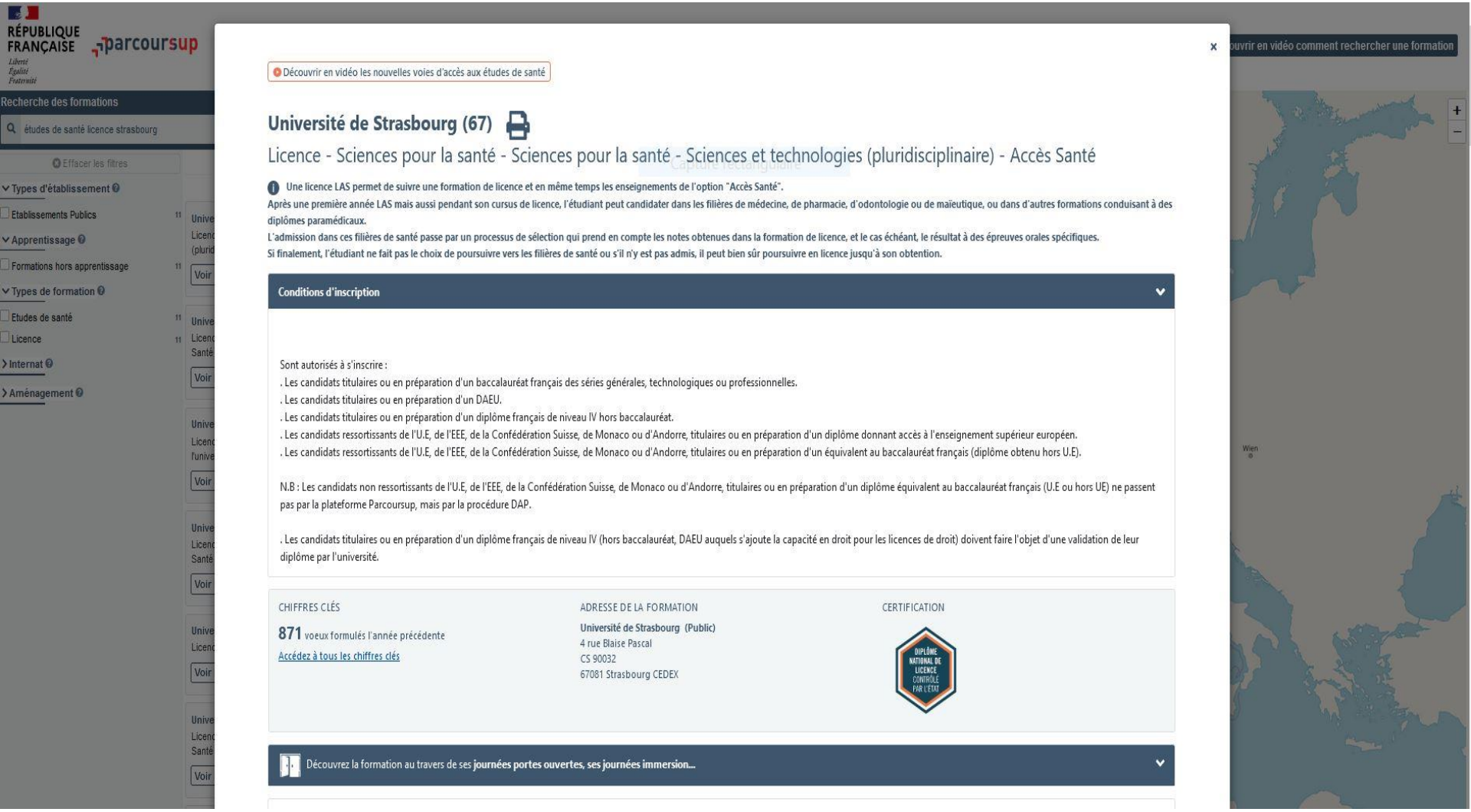

Comment renseigner Parcoursup ?

- Chaque parcours possède sa propre **capacité d'accueil** : il est donc conseillé de faire des vœux sur plusieurs parcours

  Attention, un vœu sur un des parcours équivaut à un vœu Parcoursup (possibilité de saisir 10 vœux maximum dans Parcoursup)

- Privilégier les parcours qui correspondent le mieux à **ses points forts, à ses envies et à ses intérêts**

  L'admission en MMOP-K se fait sur la base de la réussite en 1ère année qui comporte aussi bien des disciplines « santé » que d'autres disciplines et des épreuves transversales.

- Privilégier les parcours que l'on aurait **envie de poursuivre en 2e année** des études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie ou kinésithérapie (MMOP-K) .

- Le cas échéant ne pas oublier de renseigner le formulaire https://amenagements-handicap.unistra.fr (Lien actif à partir du 1er juin 2022)

Quels attendus ? Quels publics ?

Nous attendons des étudiants :

- une forte capacité d'analyse, de compréhension, de mémoire ;
- une forte capacité de travail ;
- une appétence pour les disciplines scientifiques ;
- un intérêt pour les problématiques liées à la santé.

« Nous attendons des étudiants de très fortes capacités de travail, et un goût autant pour les sciences pour la santé que pour la discipline hors santé qu'ils auront choisie. Les candidats auront aussi une sensibilité aux questions qui concernent aujourd'hui les sciences et les pratiques de la santé, comme les questions éthiques, la déontologie, l'environnement, ainsi qu'une attention aux plus faibles, personnes en situation d'handicap, personnes fragiles... »

(extrait des attendus locaux de Parcoursup pour la licence Sciences pour la Santé)

Quelles spécialités en seconde et première ?

Si la réforme vise à élargir les profils de candidats, il est cependant nécessaire de rappeler que la formation, en particulier en 2e année MMOP-K, s'appuie sur des prérequis dans les disciplines scientifiques :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- SVT

La Licence « Sciences pour la santé » est aussi la voie d'accès pour les études de Masso-Kinésithérapie à Mulhouse et à Strasbourg

Plus d'informations

acces-etudes-sante.unistra.fr

- 1 seule adresse pour toutes les informations sur la licence « Sciences pour la santé »
- Enrichissements et mises à jour, pensez à la consulter très régulièrement

Merci pour votre attention.

Des questions ?

Université de Strasbourg

Visuel issu de numistral.fr, retravaillé par Julien Simon | Université de Strasbourg